

# Cercle de Mantès et du Mantois de Silence

24 juin 2017, 89ème Cercle du Mantois, 8ème année.

## *Le Cercle de Silence*

**Avec, ou sans papier,  
l'étranger est une personne  
la dignité de chaque personne  
ne se discute pas,  
elle se respecte**

**Notre silence le crie**

*est une action non violente, qui rassemble  
régulièrement, dans un espace public, des hommes et  
des femmes de divers horizons et de toutes convictions  
philosophiques, religieuses et politiques.  
Il s'agit d'alerter les citoyens sur le sort réservé aux  
personnes étrangères venues en France pour mieux  
vivre ou sauver leur vie.*

*Par notre participation au Cercle de Silence :*

**Nous voulons dénoncer** les traitements inhumains et dégradants réservés aux migrants du seul fait qu'ils n'ont pas de papiers en règle, les humiliations liées aux contrôles et « interpellations au faciès »

**Nous voulons dénoncer** les obstacles administratifs qui visent à rendre de plus en plus difficile l'obtention d'un titre de séjour et qui forcent les personnes à vivre et à travailler dans la peur et la clandestinité.

**Nous refusons** les lois de plus en plus contraignantes et les suspicions dont sont victimes les demandeurs d'asile qui sont exposés à de graves dangers dans leur pays d'origine.

**Nous refusons** les conditions de vie dans les centres de rétention administrative, les zones d'attente des aéroports et, avant tout, leur existence.

**Nous refusons** que soient adoptées et appliquées en notre nom des décisions (lois, décrets, circulaires) qui brisent des vies humaines, des couples, des familles et maintiennent des personnes dans la peur et l'absence de tout projet.

**Nous voulons** que la France reste un pays d'accueil, sans cesse enrichi et transformé par l'apport de personnes venues du monde entier, une France où il est possible de vivre ensemble.

***Nous en appelons à la conscience de tous et vous invitons  
à rejoindre le Cercle de Silence du Mantois,  
entre 11h et midi, le 4ème samedi de chaque mois,  
place Saint Maclou à Mantès-la-Jolie.***

***Prochains rendez-vous : 22 juillet, 26 août, 23 septembre, 28 octobre...***

[cerclesilencemantes@yahoo.fr](mailto:cerclesilencemantes@yahoo.fr)

Le Cercle de Silence est composé de citoyen(ne)s dont certain(e)s sont membres de : Ligue des Droits de l'Homme, Pastorale des Migrants, Réseau Chrétiens-immigrés, RESF (Réseau Education sans Frontières), Equipe paroissiale d'accueil des migrants, ACO Action Catholique Ouvrière, Secours Catholique, ASTI (association de solidarité avec les travailleurs immigrés), CCAM (communauté chrétienne africaine de Mantès), DAL (Droit Au Logement), DDEN (délégués départementaux de l'Education Nationale), EGC (Ensemble pour une Gauche Citoyenne), CRIC (collectif de réflexion et d'initiatives citoyennes).

*Ne pas jeter sur la voie publique*

## La prise en charge des jeunes « Mineurs non accompagnés »

Sidiki a 17 ans. Il attend de déposer sa demande d'asile à Nice après avoir quitté le Mali il y a de nombreux mois et traversé l'Algérie, la Lybie, la Méditerranée, l'Italie. Il est mineur et sans famille en France. Il devrait être pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance mais se retrouve à la rue. Comme de trop nombreux jeunes dans de trop nombreux départements, il ne reçoit aucune assistance des services sociaux et n'est aidé que par les associations et des citoyens solidaires. Dans les Yvelines, nous connaissons plus de 10 jeunes, parfois scolarisés, sans aucune autre ressource que l'aide bénévole des associations et des citoyens.

### Pourtant la loi est claire :

un mineur non accompagné (c'est-à-dire sans représentant légal) sur le territoire français doit être pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance jusqu'à sa majorité. Mais les départements qui trouvent que la charge est trop lourde recourent systématiquement à tous les moyens à disposition comme les tests osseux (contestés par les autorités médicales pour leur imprécision) ou la mise en cause des papiers d'identité pour s'exonérer des prises en charge.



Pour mieux répondre à l'afflux des jeunes migrants, le département du Bas-Rhin lance une expérimentation avec des familles bénévoles. L'objectif est l'accueil d'une vingtaine de jeunes dans un cadre familial.

Anne, première candidate pour cette expérience dit : « ***c'est mettre en pratique ma vision du monde, vaincre des peurs, s'ouvrir au monde et faire partager cette expérience à mon cercle familial*** ».

600 à 700 migrants dont de nombreux jeunes sont à nouveau pourchassés par la police, dans le calaisis, souvent empêchés d'avoir accès aux associations qui leur viennent en aide.

Le 14 juin, **Jacques TOUBON, défenseur des droits, s'inquiète dans un communiqué « d'atteintes aux droits fondamentaux d'une exceptionnelle gravité »**

Le 16 juin, 11 associations ont déposé un référé-libertés devant le T.A. de Lille pour obliger l'administration à venir en aide aux migrants.

Le 17 juin, « **Monsieur le Président, faites cesser ces violences...** », une lettre ouverte au Président Macron, est publiée dans « Le Monde », déjà signée par plus de 20 000 personnes.

Grâce aux dons sur internet, un livre composé de 200 dessins de réfugiés a pu voir le jour. L'association « Dessins sans papiers » est un collectif qui organise des ateliers sur les camps de migrants et dans les centres d'hébergement parisiens.

Voir article de Chloé Juhel dans le Courrier de l'Atlas.

<http://www.lecourrierdelatlas.com>



## Collecte citoyenne pour les migrants du camp de Grande-Synthe (59) jusqu'au 8 juillet 2017

devant la collégiale à Mantes la Jolie les lundi et jeudi à 20 heures

à La Nouvelle Réserve, 5 rue du Maréchal Foch, Limay du mardi au samedi, 10h à 19h

sacs de couchage / baskets (40 à 44) / vêtements hommes / produits d'hygiène / lampes de poche / sacs à dos...

